



vous invitent à leur
TIR CAMPAGNE - CD68
Dimanche 05 mai 2019

PARCOURS : 24 cibles (12 connues + 12 inconnues)

ARBITRES : B. Burglen - P. Bizieux

DÉPART SIMULTANÉ : Pré-inscription souhaitée avant le 02 mai 2019.
Vos souhaits de pelotons seront pris en compte dans la mesure de notre possible.

PROGRAMME :

9h à 9h45	Ouverture du greffe – Echauffement
10h	Appel des pelotons et mise en place sur le parcours
10h30	Début des tirs
15h30	Résultats Verre de l'amitié

INSCRIPTIONS :

Par e-mail ou courrier à Philippe BEHRA
75A, route de Cernay 68800 VIEUX-THANN
Tél. : 06 34 11 70 05 – concours.archersdelathur@gmail.com
**Tous les pré-inscrits seront prioritaires sur les archers
qui s'inscriront le jour de la compétition.**

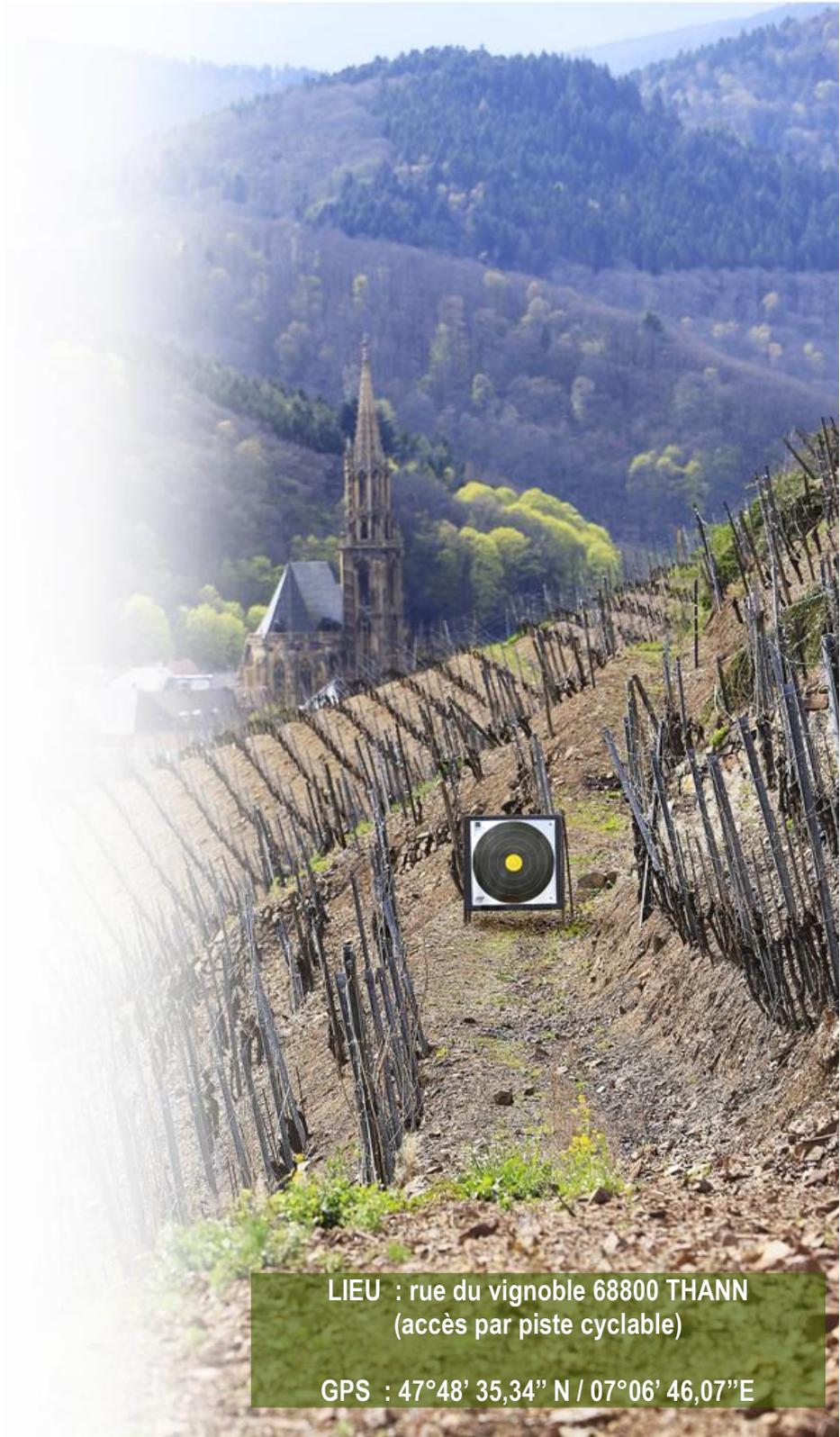
Mises : Adultes et Juniors 10€ / Jeunes 7€
Règlement à l'ordre de : « LES ARCHERS DE LA THUR »
Païement sur place accepté.

Les binômes intéressés par le challenge PRO-FIRST sont priés de le préciser au moment de l'inscription.

Catégorie Découverte (non classée) : piquet BLANC, doit être accompagné par un archer confirmé de son Club. Merci de le signaler sur la feuille d'inscription.

OBLIGATIONS : Licence Compétition 2019
Certificat médical si pas précisé sur la licence

Buvette / Grillades / Pâtisseries disponibles sur place



LIEU : rue du vignoble 68800 THANN
(accès par piste cyclable)

GPS : 47°48' 35,34" N / 07°06' 46,07"E

TIR CAMPAGNE - THANN

Dimanche 05 mai 2019 – Championnat Départemental 68

	Nom / Prénom	N° Licence	Catégorie	Mise
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

Total :

Catégorie Découverte (Piquet Blanc, non classée) : à signaler à l'inscription, doit être accompagné par un archer confirmé.

INSCRIPTIONS: Avant le 02 mai 2019 par e-mail ou courrier à :

Philippe BEHRA – 75A, route de Cernay 68800 VIEUX-THANN – Tél : 06 34 11 70 05 – concours.archersdelathur@gmail.com

Tous les pré-inscrits seront prioritaires sur les archers qui s'inscriront le jour de la compétition.

Mises : Adultes et Juniors 10€ / Jeunes 7€

Règlement à l'ordre de : « LES ARCHERS DE LA THUR », paiement sur place accepté.